



## La mobilité contre l'exclusion en Alsace par MOBILEX

**Résumé :** Depuis 1997, MOBILEX a développé des dispositifs pour favoriser une mobilité autonome des personnes dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Cette association propose plusieurs solutions pour les personnes dont la mobilité est un frein à leur insertion professionnelle : location de véhicules à tarifs préférentiels, garage solidaire, auto-école associative, ateliers, chantiers d'insertion...

### AUTEUR(S)

Didier LUCES  
Directeur  
direction @asso-mobilex.org

**Fiche rédigée par :**  
Pauline Le Gal

### PROGRAMME

**Démarrage :** 1997  
**Lieu de réalisation :** Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin  
**Budget :** 850000 €  
**Origine et spécificités du financement :** aides au poste / salaires aidés (40%), financement public (35%) et participation des bénéficiaires (25%)

### ORGANISME(S)



Mobilex  
P.A Les Couturiers BP 10061  
67242 BISCHWILLER  
<http://www.asso-mobilex.org/fr/articles.php>  
**Salariés :** 25  
**Bénévoles :** 7  
**Adhérents :** 800

## COMITE DE LECTURE

**Date de lecture de la fiche :** vendredi 25 novembre 2016

**Solution(s) :** *Emploi, Exclusion et isolement, Mobilité*

**Opérateur(s) :** Association, ONG

**Pays :** France

**Bénéficiaires :** Chômeurs, Bottom Of the Pyramid (BOP)

**Envergure du programme :** Locale

**Domaine(s) :** Transports, Éducation, Formation

*Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (2016)*

*Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)*

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : LUCES, « La mobilité contre l'exclusion en Alsace par MOBILEX », \*\*Journal RESOLIS\*\* (2016)*

## ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

MOBILEX est né d'une réflexion portée en 1997 par la JCE Haguenau (Jeune Chambre Economique) pour répondre à une problématique de recrutement sur des postes à faible niveau de qualification dans un bassin d'emploi à faible taux de chômage (4%). A l'origine, l'association a été créée pour permettre l'accès à un véhicule selon des tarifs préférentiels. Aujourd'hui, elle propose divers dispositifs : solutions d'urgence en mobilité, aides au permis de conduire et projet d'accompagnement à l'autonomie. Elle lutte en particulier contre les obstacles à l'insertion professionnelle (absence de moyens de locomotion, méconnaissance de l'organisation des transports en commun, fragilité financière...).

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

Favoriser la capacité de déplacement des personnes en parcours d'insertion ou de réinsertion professionnelle (accéder à un stage, une formation, un apprentissage, un emploi en CDI / CDD / intérim, se rendre à un entretien d'embauche...)



## ACTIONS MISES EN OEUVRE

### CRITERES D'ADMISSION :

- > L'aval d'un référent : être accompagné par un prescripteur (un conseiller d'une mission locale, un agent Pôle Emploi, une assistante sociale, une équipe emploi du Conseil Général, une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), un comité d'entreprise...)
- > Situation personnelle : recherche d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux, jeune de moins de 26 ans, salarié de SIAE, stagiaire de la formation professionnelle, intérimaire, salarié en rupture de mobilité...
- > Subsidiarité : MOBILEX n'intervient que s'il n'existe aucune offre de déplacement (pas de transports en commun, pas véhicule personnel...)
- > Les bénéficiaires sont prescrits sur un dispositif.

Si location, la question de l'accompagnement à l'acquisition est posée à l'échéance du 1er mois.

Si Atelier mobilité, restitution est faite au référent avec pistes de prestations complémentaires à valider.

Si bilan de compétence mobilité, un document signé par le conseiller mobilité et le bénéficiaire présentant un plan d'action est adressé au référent pour information et opposition si de nécessaire à son niveau.

### SERVICES « POUVOIR BOUGER » :

- Gestion d'un parc de voitures et de cyclomoteurs. Location de 2 et 4 roues à des tarifs préférentiels
- Transports collectifs et livraison à la demande de prescripteurs ou mise à disposition pour un évènement dans un but professionnel (ex. une formation) pour 2 personnes minimum
- Garage solidaire : entretien, réparation et acquisition de véhicules d'occasion

### SERVICES « SAVOIR BOUGER » :

par des conseillers mobilité (salariés de l'association) ou des ambassadeurs mobilité (en service civique)

- Accompagnement individuel : entretiens de bilan compétences mobilité pour élaborer un projet (budgétisation du permis de conduire...), aides pour l'obtention du permis (prise en charge financière, accès au permis à 1€, prise en charge partielle d'heures de conduite...)
- Accompagnement collectif : réunions d'information collective, ateliers (lecture de cartes, organisation d'itinéraires, calcul de budget, pratique des transports en commun et du vélo), ateliers et chantiers d'insertion (pré-qualification aux métiers du transport, mécanique, carrosserie, chaudronnerie, soudure...)

---

## RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Parc locatif de 35 voitures et 30 scooters

- 800 à 900 bénéficiaires par an :

- \* 30% pour des actions de mobilité autonome favorisant l'accès direct à l'emploi
- \* 20% pour des actions permis de conduire permettant la levée d'un frein à l'accès à l'emploi
- \* 50% mobilisés et sensibilisés pour faire évoluer leur représentation et entrer dans une démarche de mobilité autonome
- \* 80% âgés de 18 à 25 ans (orientés principalement par les missions locales)

- 12 salariés en insertion accompagnés chaque année. Parmi les salariés passés par l'activité insertion depuis la naissance de l'association (140 personnes), 15% sont sortis sur des métiers en rapport avec la mobilité (transport, services automobiles,...)

- Durée moyenne de l'accompagnement :

\*accès à un véhicule 3 à 5 mois,

\*permis de conduire, pour le code 4 à 12 mois, pour la conduite : 2 à 5 mois

\*Autres dispositifs : 1 à 3 mois

---

## ORIGINALITE DU PROGRAMME

MOBILEX fait partie des 140 écoles de conduite à statut associatif agréées en France, qui couvrent moins d'1 département sur 2. Le fait de ne pas disposer de locaux propres mais d'intervenir au plus près des publics au sein de lieux et d'espaces mis à disposition est une autre spécificité de l'association.

---

## PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Conseil général du Bas-Rhin, Eurométropole de Strasbourg, Pôle Emploi, Union Régionale des Missions Locales d'Alsace, DIRECCTE UT67, Maison de l'Emploi, Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire, Fondation Solidarité SNCF, Fondation Fédération Française du Bâtiment (FFB), Fondation PSA, La Poste, Renault MOBILIZ, auto-écoles partenaires, SIAE, et Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales)

---

## RETOUR D'EXPERIENCE



**Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :**

- Lutter contre les représentations des publics et des prescripteurs : prévalence de la voiture comme moyen de transport, faire valoir d'autres modes de transports (ex. transports en commun)
- Evaluer l'impact des actions, en raison du peu de retours des personnes accompagnées

**Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :**

Action de sensibilisation

**Améliorations futures possibles :**

Renforcer l'appropriation des outils par des actions régies par une gouvernance locale

**Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :**

- Réunir les acteurs concernés par la problématique
- Inventorier les dispositifs existants pour les valoriser voire les adapter
- Appui de la Fédération des Associations de la Route pour l'Éducation (FARE) offrant une mutualisation des savoirs et des savoir-faire (ex. dispositif d'essai Mouv'UP)
- Renoncer à la logique de gratuité : cotisation de 2€ pour une année civile et participation au coût des services proposés
- Agréments « École de Conduite à Statut Associatif » : les auto-écoles partenaires réservent des passages aux examens pour les personnes accompagnées par MOBILEX, qui assure leur suivi global et individualisé
- Agréments « Micro-crédit personnel » : MOBILEX présente les demandes des bénéficiaires aux banques et accompagne les bénéficiaires.
- Location journalière pour une voiture en courte durée 6€ soit 50 à 70% inférieur à ce qui se pratique de particulier à particulier ou par professionnel

**Idee de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :**

Evaluation de l'impact social

## POUR EN SAVOIR PLUS

- DETAIL DU BUDGET (2015) : Total 850 000 €
- Budget lié aux activités d'insertion : 473 000 €
  - Auto-école 120 000 €
  - Conseil en mobilité : 277 000 €

DETAIL DES EFFECTIFS :

- 10 ETP en chantiers d'insertion représentant 15 postes de travail et 2 encadrants
- 9 salariés permanents pour la plateforme de mobilité
- 2 services civiques
- 6 à 7 bénévoles
- 800 adhérents

Annexe 1 : [http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/403\\_20161127\\_ecoles\\_de\\_conduite\\_associatives.pdf](http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/403_20161127_ecoles_de_conduite_associatives.pdf)

---